

ACCORD UE-MERCOSUR : QUELLES OPPORTUNITES POUR LES ENTREPRISES FRANÇAISES ?

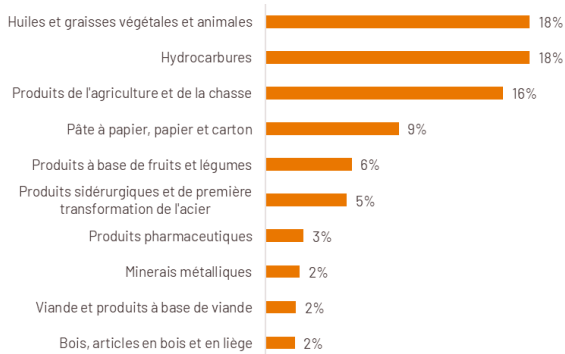
Après plus de 25 ans de négociations, l'accord entre l'Union Européenne (UE) et le Mercosur (Brésil, Argentine, Paraguay et Uruguay) a été signé mi-janvier 2026. Malgré la saisie de la Cour de Justice de l'UE en amont du vote du Parlement, l'application temporaire du traité commercial avec le Mercosur a été activée et serait effective à partir du 1^{er} mai.

Cet accord prévoit de réduire les obstacles tarifaires et non tarifaires entre les deux zones, avec pour objectif non seulement de renforcer les échanges de biens et services et les investissements, mais également de diversifier les approvisionnements de l'UE pour réduire ses dépendances vis-à-vis de la Chine et des Etats-Unis notamment, et de garantir l'accès aux matières premières essentielles.

L'accord offre de nouveaux débouchés pour les industries européennes et françaises, en particulier agroalimentaires, qui font aujourd'hui face à des droits de douane élevés. Certaines filières, notamment agricoles, pourraient toutefois être fragilisées par un renforcement de la concurrence. Certaines dispositions (quotas d'importation par exemple) devraient néanmoins les protéger, au moins partiellement. Au total, cet accord, qui répond surtout à un objectif stratégique, aurait un impact économique modeste mais positif pour l'UE.

Graphique 1 : TOP 10 des principaux produits importés par la France depuis le Mercosur

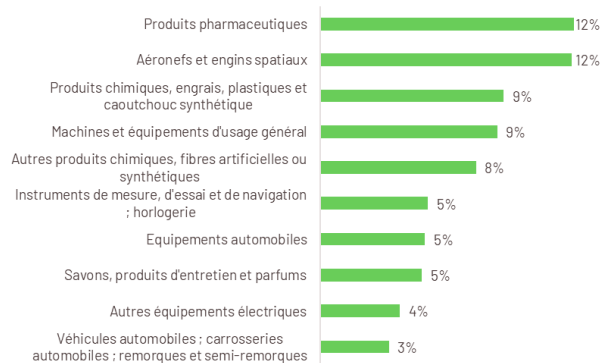
(en % des importations françaises totales depuis le Mercosur)



Sources : Douanes françaises, CAF à l'import, nomenclature 129

Graphique 2 : TOP 10 des principaux produits exportés par la France vers le Mercosur

(en % des exportations françaises totales vers le Mercosur)



Sources : Douanes françaises, FAB à l'export, nomenclature 129

Le Mercosur est un marché de près de 270 millions d'habitants

Le Mercosur, acronyme de Marché Commun des Pays du Sud, est un marché de libre circulation des biens, des services et des personnes, créé en 1991. Il regroupe le Brésil, l'Argentine, le Paraguay et l'Uruguay, ses quatre pays fondateurs, ainsi que la Bolivie, devenue membre à part entière en 2024. Toutes les obligations et règles du Mercosur n'étant pas encore pleinement en vigueur, ce dernier pays n'est pas intégré dans la suite de l'analyse. Le Mercosur (hors Bolivie) compte près de 270 millions d'habitants (environ 60% de la population de l'UE) pour un poids économique d'un peu plus de 3 000 Md\$ en 2024, soit 3 % du PIB mondial.

Au sein du Mercosur, le Brésil est de loin la principale économie, représentant 74 % du PIB de la zone en 2024 et 79 % de sa population. L'Argentine est la 2^e économie du bloc (22 % du PIB et 17 % de la population), suivie de l'Uruguay et du Paraguay (2,8 % et 1,5% du PIB - 1,3 % et 2,6 % de la population respectivement).

La France commerce relativement peu avec le Mercosur

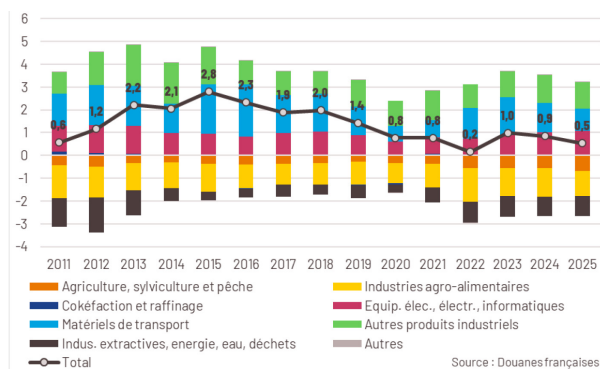
En 2025, la France a exporté pour près de 5 Md€ vers le Mercosur, soit 0,8 % de ses exportations, et importé 4,5 Md€ depuis le Mercosur, soit 0,6 % de ses importations¹. Il en résulte un léger excédent commercial, de 0,5 Md€ (voir Graphique 3). Le solde commercial de la France vis-à-vis du Mercosur est structurellement excédentaire, même s'il tend à se réduire depuis 2015.

La France importe essentiellement des matières premières depuis le Mercosur : produits agroalimentaires (1,3 Md€), hydrocarbures (0,8 Md€), produits agricoles (0,7 Md€), bois, papier et carton (0,5 Md€) et produits métallurgiques et métalliques (0,3 Md€). A noter que le poids du Mercosur dans les importations de produits agricoles est 6 fois plus élevé que dans les importations totales (4,2 % contre 0,6 %).

¹ Données des douanes françaises, CAF à l'import, FAB à l'export



Graphique 3 : Evolution du solde commercial de la France vis-à-vis du Mercosur (en Md€)



La France exporte vers le Mercosur des biens de moyenne-haute technologie : produits chimiques (1,1 Md€), machines (0,6 Md€), produits pharmaceutiques (0,6 Md€), aéronautique (0,6 Md€), automobile (0,4 Md€), produits informatiques, électroniques et optiques (0,4 Md€).

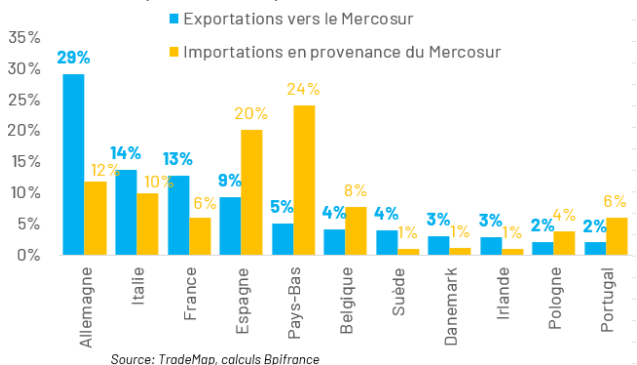
Les échanges sont sous-dimensionnés, traduisant un potentiel de hausse du commerce entre les deux zones

La France est le 3^e exportateur européen vers le Mercosur. Sa part de marché y demeure toutefois plus faible que dans le reste du monde : le Mercosur a importé 2,1 % de ses biens depuis la France en 2024, tandis que la part de marché mondiale à l'exportation de la France en biens s'élève à 2,6 % la même année². Ramener la part de marché dans le Mercosur à sa part de marché moyenne dans le monde représenterait, toutes choses égales par ailleurs, un gain de 1,5 Md€ d'exportations.

Dans le reste de l'Europe, les principaux pays européens exportateurs vers le Mercosur sont l'Allemagne, dont la part de marché est le double de celle de la France – comme au niveau mondial, l'Italie et l'Espagne (voir Graphique 4).

Graphique 4 : Poids des pays de l'UE dans les échanges commerciaux UE-Mercosur

(% des exportations/importations UE-Mercosur, en 2024)



Source: TradeMap, calculs Bpifrance

² TradeMap, calculs Bpifrance

³ TradeMap, calculs Bpifrance, croissance des échanges (importations + exportations) entre 2024 et 2014

⁴ Données Eurostat pour l'année 2023, dernière année disponible

⁵ Les eurodéputés demandent à la CJUE de se prononcer sur la conformité de l'accord avec les traités européens sur deux aspects : (i) la séparation du traité en deux accords distincts, qui permet

A l'instar de la France, les pays européens exportent des biens à haute valeur ajoutée (produits pharmaceutiques, pièces automobiles, machines, produits chimiques, entre autres). Et ils importent des intrants de base et des produits agricoles (pétrole brut, tourteaux de soja, café, minerais de cuivre et de fer, ou encore pâte à bois)³. Quoiqu'il en soit, la part de marché de l'UE dans les importations du Mercosur s'établit à 16,7 % en 2024, soit une part similaire à celle observée en Amérique du Nord (16,4 %) mais bien moindre qu'en Afrique (23,7%). Le potentiel de hausse est donc important.

Les entreprises françaises sont présentes dans le Mercosur sous forme d'investissements locaux

Au-delà des échanges de marchandise, près de 1800 entreprises françaises sont implantées dans le Mercosur (employant environ 500 000 personnes et générant 80 Md€ de chiffre d'affaires, soit environ 15 fois le montant des exportations annuelles)⁴, en particulier dans l'industrie manufacturière (24 % des filiales, 46 % du CA) et le commerce (10 % des filiales, 41 % du CA).

L'accord UE-Mercosur prévoit un renforcement de la coopération politique et commerciale entre les deux zones

Le traité UE-Mercosur comporte deux instruments juridiques distincts : (i) un accord de partenariat global, qui doit être ratifié par l'ensemble des parlements des Etats membres, et (ii) un accord intérimaire portant uniquement sur les dispositions commerciales, qui cessera de s'appliquer lorsque l'accord de partenariat global entrera en vigueur. Le traité a été scindé en deux par la Commission européenne en septembre 2025 afin d'accélérer l'entrée en vigueur du volet commercial, dont la ratification dépend uniquement des institutions de l'UE. La Commission a annoncé, le 27 février 2026, sa décision d'appliquer provisoirement le volet commercial, en attendant sa ratification par le Parlement européen, pour l'instant suspendue dans l'attente de l'avis de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) sur la conformité du traité⁵. Son application devrait être effective dès le 1^{er} mai. La mise en œuvre de l'accord global prendra plus de temps, car elle nécessitera ensuite la ratification de tous les états membres.

Sur le front tarifaire, l'accord prévoit une libéralisation pour environ 90 % des produits échangés entre les deux zones

Les droits de douane actuellement appliqués par le Mercosur sur les produits en provenance de l'UE varient en fonction des produits/secteurs. Ils peuvent atteindre jusqu'à 35 % pour les voitures et les

d'éviter la ratification de l'accord intérimaire commercial par les parlements nationaux, le Commerce étant une compétence exclusive de l'UE, (ii) le mécanisme de rééquilibrage, qui permet à l'une des parties de demander une compensation si son économie est affectée par l'introduction d'une nouvelle réglementation par l'autre partie, y compris si elle ne contrevient pas aux dispositions de l'accord.



vêtements/textiles, entre 20 et 35 % pour les vins et spiritueux, 28 % pour les produits laitiers, entre 14 à 20 % pour les machines et pièces automobiles, 14 % pour les produits pharmaceutiques et jusqu'à 18 % pour les produits chimiques.

L'accord prévoit une suppression des droits de douane sur plus de 91 % des produits que les entreprises de l'UE exportent vers le Mercosur (détail par produit disponible [ici](#)), soit une économie à terme de près de 4 Md€ par an pour les entreprises de l'UE. La libéralisation serait en effet plus ou moins progressive selon les secteurs et peut s'étendre sur 15 ans, voir 18 ans dans le cas des véhicules électriques et 25 ans pour les véhicules à hydrogène. Dans certains cas, des quotas d'importation sont prévus (30 000 tonnes de fromage exemptées de droits par exemple).

Sur le marché européen, la concurrence sur certains produits agricoles devrait s'intensifier, avec cependant des gardes fous

Du côté européen, l'accord prévoit une suppression des droits de douane de 92 % des produits que l'UE importe du Mercosur. Concernant les produits agricoles, l'UE libéraliserait 82 % de ceux importés mais avec cependant des quotas limitant assez sensiblement l'ouverture du marché européen (notamment concernant la viande bovine, la volaille, le sucre, l'éthanol ou le riz⁶).

La France est le premier producteur de viande bovine de l'Union (19,7 % du total), devant l'Allemagne (15,3 %) et l'Espagne (10,9 %). La France n'est toutefois que le 6^e exportateur de viande bovine de l'UE (6 % du volume exporté)⁷, ce qui signifie qu'une plus grande partie de sa production est consacrée au marché intérieur et donc possiblement en concurrence avec les importations supplémentaires attendues en provenance du Mercosur⁸. Ceci, couplé à une industrie française davantage implantée localement (donc moins exposée aux droits de douane) qu'exportatrice depuis la France, peut expliquer la sensibilité accrue de la France par rapport à d'autres États membres.

L'accord prévoit également de diminuer les barrières non-tarifaires

Il prévoit également de diminuer les barrières non tarifaires sur les échanges de biens (simplification des procédures douanières par exemple), de réduire les obstacles au commerce de services, numériques et financiers notamment, de faciliter les investissements, de garantir un meilleur accès aux marchés publics dans les pays du Mercosur⁹, de

protéger la propriété intellectuelle et de garantir une harmonisation des normes sanitaires et phytosanitaires, sociales, techniques et environnementales, devant favoriser une hausse des standards de qualité de production au sein du Mercosur.

Pour la France, l'accord est une opportunité de diversifier les exportations et de consolider des partenariats dans des secteurs stratégiques

Le Mercosur constitue un marché à fort potentiel pour les entreprises françaises

La croissance au sein des pays du Mercosur demeure relativement modérée, freinée notamment par un déficit d'investissements de longue date. Néanmoins, le potentiel de développement du bloc se renforce progressivement sous l'effet des réformes engagées et des mesures visant à améliorer l'environnement économique et le climat des affaires (voir Encadré 1). Selon les dernières projections du FMI (WEO, octobre 2025), la croissance du PIB s'établirait à +2,3 % au Brésil et en Uruguay en moyenne entre 2026 et 2030, +3,5 % au Paraguay et +3,7 % en Argentine, un niveau plus élevé qu'au sein des pays avancés (+1,6 %) même si un peu plus faible que dans les pays émergents et en développement dans leur ensemble (+4,1 %), en particulier tirés par la zone Asie.

Cette opportunité de diversification est bienvenue dans un contexte géopolitique de plus en plus volatil

La baisse des droits de douane promise aux produits européens offre un potentiel de diversification bienvenu aux entreprises exportatrices, dans le contexte actuel d'intensification des tensions commerciales, géopolitiques et de la concurrence. Il peut offrir un relais de croissance intéressant, particulièrement dans les secteurs dans lesquels la consommation domestique a tendance à diminuer ([vin](#) par exemple).

Le Mercosur dispose également d'importantes ressources naturelles et est un fournisseur majeur de matières essentielles aux transitions écologique et numérique. Dans le cadre de l'accord, le Brésil s'engage à ne pas imposer de taxes à l'exportation sur certaines matières premières critiques (nickel, cuivre, aluminium, acier et titane) et à les réduire sur d'autres matières premières.

temporairement les préférences tarifaires en cas de variation de prix ou de quantité importée trop importante.

⁷ Agri-food data portal

⁸ La France voit déjà sa production reculer de manière continue depuis 2017, notamment sous l'effet de la baisse du cheptel bovin, une tendance commune à plusieurs autres pays de l'UE mais qui est plus prononcée en France

⁹ A titre d'information, le marché des marchés publics fédéraux brésiliens représenterait plus de 8 Md€ par an.



Encadré 1. Dynamiques économiques au sein du Mercosur : réformes et opportunités

Au **Brésil**, plusieurs réformes structurelles engagées par le président Lula, en particulier la réforme fiscale, destinée à simplifier le cadre fiscal et à améliorer le climat des affaires, visent à renforcer le potentiel de croissance du pays. Parallèlement, le Brésil ouvre des perspectives importantes pour les entreprises européennes, notamment dans les infrastructures, l'énergie, l'éducation, la santé ou encore la cybersécurité. Le lancement du programme d'investissements Novo PAC¹⁰, doté de près de 272 Md€, ainsi que la stratégie industrielle de long terme "[Nouvelle Industrie Brésil \(NIB\)](#)", financée à hauteur de 48 Md€¹¹, témoignent de cette volonté d'accélérer la modernisation économique.

En **Argentine**, le gouvernement Milei met en œuvre des réformes d'ampleur pour stabiliser l'économie, mais la faiblesse des réserves de change demeure une source majeure de vulnérabilité. La suppression des restrictions à l'importation, ainsi que la réduction des limitations de financement des importations contribuent à la normalisation progressive de l'environnement des affaires. Un programme ambitieux de déréglementation et de simplification est par ailleurs en cours et prévoit notamment la privatisation d'entreprises publiques. Le gouvernement a également lancé un nouveau régime de promotion des investissements pour les projets de plus de 200 MUSD ([RIGI](#)), dans les secteurs de l'énergie, de la foresterie, des infrastructures, des mines et des technologies.

Le **Paraguay** et l'**Uruguay** offrent également des perspectives particulièrement intéressantes. Tous deux se distinguent par une situation macroéconomique solide et sont en outre les seuls membres du Mercosur à bénéficier du statut investment grade auprès des agences de notation, attestant d'un niveau de risque relativement faible. Les deux pays ont mis en place des mesures pour soutenir leur attractivité, via des avantages fiscaux ou douaniers notamment. Le Paraguay a lancé un vaste programme de développement d'infrastructures (5,5 Md\$, durée de 5 ans) dans les secteurs des transports, de l'eau et de l'énergie, afin de renforcer le potentiel productif du pays. L'Uruguay est en train de poser les bases pour la construction de sa propre [agence spatiale nationale](#) offrant ainsi des opportunités de synergies avec les entreprises européennes opérant dans le secteur aérospatial. Le développement à grande échelle de [l'hydrogène vert](#) et des carburants de synthèse (e-fuels) s'inscrit aussi parmi les priorités stratégiques du gouvernement uruguayen.

¹⁰ Ce programme prévoit des investissements dans des domaines prioritaires tels que les transports, les villes intelligentes, la santé, l'eau, la transition énergétique, la défense et la science.

¹¹ Centré sur 6 secteurs prioritaires : filières agro-industrielles, industries de la santé, infrastructures, transformation numérique, défense et transition énergétique.

Pour l'UE, le gain de croissance attendu est modeste

L'accord UE-Mercosur pourrait générer environ 0,1 % de PIB supplémentaire pour l'UE une fois pleinement mis en œuvre

Les études d'impact de la [LSE \(2020\)](#) et d'[Hagemejer et al. \(2025\)](#) estiment que l'accord UE-Mercosur générerait, à long terme, une hausse de 0,1 % du PIB de l'UE, par rapport à un contrefactuel sans accord. Le gain pour la France serait nul (Hagemejer et al., 2025), comme pour la moitié des pays de l'UE environ. Une étude de [A. Gohin et A. Matthews \(2025\)](#) estime que l'accord conduirait à une hausse des revenus de l'UE comprise entre 0,22 % et 0,42 %¹². Dans le détail, l'accord pourrait accroître les exportations annuelles de l'UE vers le bloc sud-américain jusqu'à 39 % selon la [Commission européenne](#), soit un impact relativement faible sur les exportations totales de l'UE (+0,1 %).

L'industrie manufacturière européenne en serait la principale bénéficiaire, avec une hausse des exportations vers le Mercosur particulièrement marquée dans plusieurs secteurs : +63 % pour les matériels de transport, +49 % pour les machines et +25 % pour les produits chimiques, avec un impact de l'ordre de 0,3 à 0,4 % sur les exportations totales mais aussi la production de ces secteurs ; +60 % dans la métallurgie et +39 % dans les produits minéraux, +24 % dans les équipements électroniques et +17 % pour les produits pharmaceutiques, avec un impact global plus mesuré dans ces secteurs (0,0 à 0,1 %)¹³.

Du côté de l'agroalimentaire, l'impact serait au total légèrement négatif sur les exportations totales¹⁴, avec des différences selon les filières : un impact plus élevé sur les exportations de sucre et de viande bovine (autour de -1 %), plus modeste sur les céréales ou le riz (-0,3 %), très faible sur les produits laitiers et les huiles (-0,1 %). Le secteur des boissons est le plus épargné, avec un impact estimé nul à long terme.

Dans l'ensemble, si certaines filières françaises devront affronter une concurrence accrue sur le marché européen du fait de l'accord, ce dernier crée parallèlement de nouvelles opportunités sur une zone où la France sous-performe aujourd'hui, et qui offre de belles perspectives de croissance en relais du marché intérieur. Dans un contexte international marqué par des tensions géopolitiques vives et un regain de protectionnisme, l'accord représente une belle opportunité pour un certain nombre de secteurs industriels de diversifier les débouchés extérieurs et sécuriser les approvisionnements.

Adriana Meyer : adriana.meyer@bpifrance.fr

Laetitia Morin : laetitia.morin@bpifrance.fr

¹² Variation simulée en 2017 d'un accord pleinement en vigueur par rapport à la situation économique réelle de 2017 (sans accord)

¹³ [Hagemejer et al. \(2025\)](#), par rapport à une situation sans accord

¹⁴ Plusieurs effets peuvent jouer : baisse des exportations vers d'autres zones, baisse de la production en conséquence de la hausse des importations depuis le Mercosur, réallocation des ressources vers l'industrie manufacturière



Disclaimer / Avertissement

This document and the information within do not create any contractual or legal binding obligation and Bpifrance reserves the right at any time and without further notice to modify its content and its form. This document and the information within it are provided for convenience and information purpose only and is in no way nor an advice, nor a recommendation, nor an offer to provide an investment service or of completion of any other operation and shall in no way be interpreted as a representation according to which an investment strategy or the completion of any other operation fits to any individual or entity. Before any decision is taken, any individual or entity is invited to seek advice from its own legal, taxation and financial advisers in order to make sure that the operation foreseen fits with its personal situation and its own aims and to make its own opinion regarding its own risk and financial analysis. This document and the information within are provided "as is" and Bpifrance disclaims all legal and other warranties, express, implied or usage of trade, including without limitation as to the accuracy, utility, completeness, fitness, of this document and the information within, nor as to the use that is made of them or the results to be obtained from decision that could be made by the individuals and entity having knowledge of them even if Bpifrance has been informed or was aware of their aim. This document and the information within are not meant to be circulated or used by any individual or entity in a country or jurisdiction where such circulation or use would be contrary to legal or regulatory obligations, or which might force Bpifrance to comply with any procedure or registration in such country or jurisdiction. The English version of this article is provided for convenience only and the French version shall prevail.

Ce document et les informations qui y figurent n'ont aucune valeur contractuelle ou juridique et Bpifrance se réserve le droit d'en modifier le contenu et la forme à tout moment et sans préavis. Ce document et les informations qu'il contient ont un but strictement informatif et ne constituent ni un conseil, ni une recommandation, ni une offre de fourniture d'un service d'investissement ou de réalisation de toute autre opération et ne doivent, en aucun cas, être interprétés comme une affirmation selon laquelle une stratégie d'investissement ou toute autre opération est adaptée à toute personne ou entité. Préalablement à toute décision chaque personne ou entité est invitée à consulter notamment ses propres conseils juridiques, fiscaux ou financiers afin de s'assurer de l'adéquation de l'opération envisagée avec sa situation particulière et ses propres objectifs et de former sa propre opinion au regard de sa propre analyse de risque et financière. Bpifrance ne garantit en aucun cas que ce document et les informations y figurant sont notamment exacts, utiles, complets, ou adaptés et ne fournit aucune garantie légale ou sur tout autre fondement, y compris expresse, implicite ou d'usage, ni concernant l'utilisation qui en est faite ou les résultats des décisions qui pourraient être prises par les personnes ou entités en ayant eu connaissance y compris si Bpifrance a été informée de leur objectif. Ce document et les informations y figurant ne visent pas à être distribués ou utilisés par toute personne ou entité dans un pays ou une juridiction où cette distribution ou utilisation serait contraire aux dispositions légales ou réglementaires, ou qui imposerait à Bpifrance de se conformer à des démarches quelconques ou obligations d'enregistrement dans ces pays ou juridictions. La version anglaise de cette clause est fournie à titre indicatif et la version française prévaut.